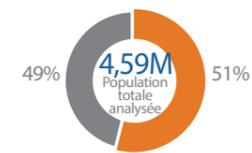


Situation projetée d'insécurité alimentaire aiguë

2,36M

On estime que plus de 2,36 millions de personnes en RCA seront en Crise (IPC Phase 3) ou plus sévère jusqu'en août 2020

Population en Crise insécurité alimentaire aiguë + (IPC Phase 3+)



Estimations de la population: BNS RCA*

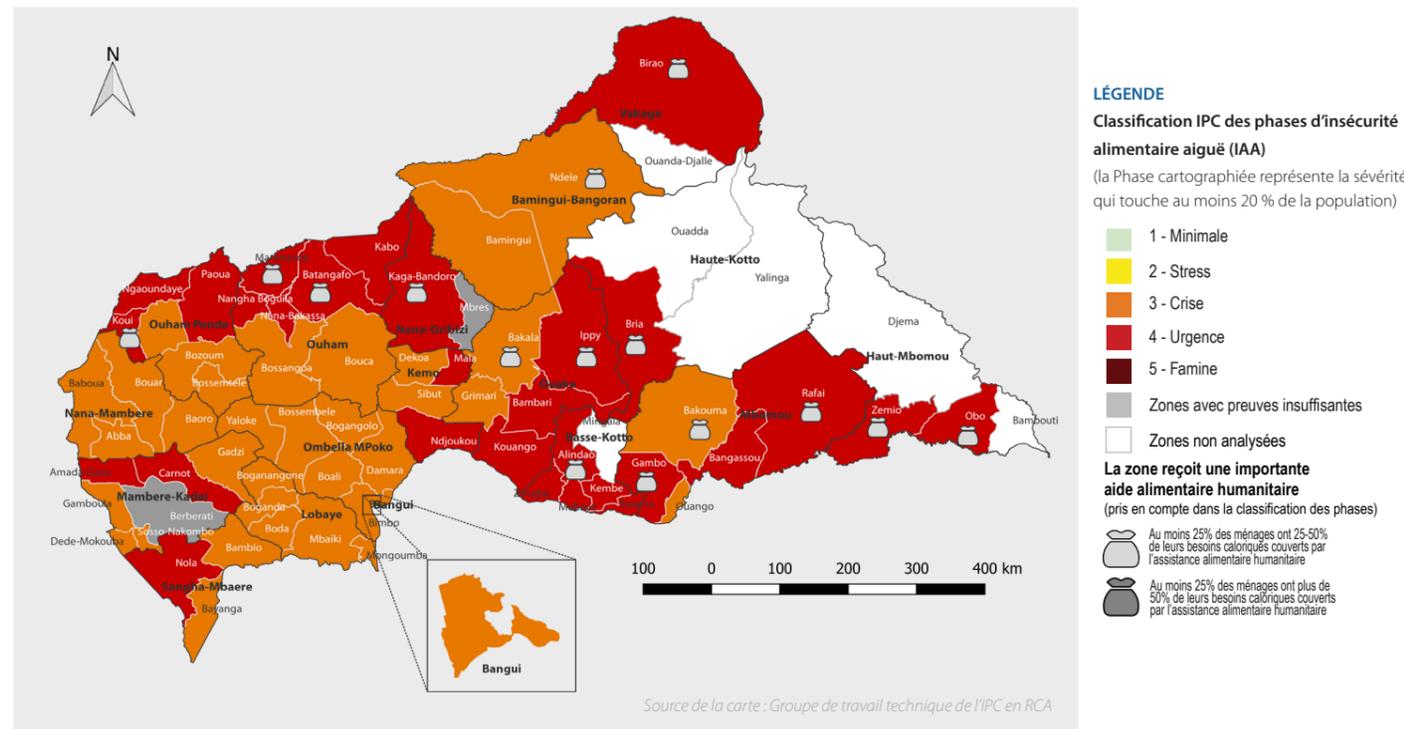
Aperçu

Dans la période de mai 2020 à août 2020, correspondant à la période soudure, il est estimé que malgré l'assistance alimentaire planifiée, 29 sous-préfectures soit 0,75 Million des personnes, représentant 16% de la population sont en Urgence (IPC Phase 4), tandis que 35 sous-préfectures soit 1,6 Million des personnes, représentant 35% de la population sont en Crise (IPC Phase 3). Au total, 2,36 millions des personnes (représentant 51% de la population analysée, 4,59 millions) sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3+). De plus, 1,61 Millions des personnes, représentant 35% de la population analysée, sont en situation de Stress (IPC Phase 2) avec le risque pour certains d'entre eux, de basculer dans une situation d'insécurité alimentaire plus sévère, au cas où la situation actuelle perdurait.

Comparé avec l'analyse antérieure, on constate une dégradation importante de la situation à Bangui avec une population en besoin d'assistance qui augmente de 25% à 50%, et une augmentation de 15% sur Sibut (Kemo) et Abba (Nana-Mamberé) et en générale une hausse d'autour de 5 % sur la majorité des sous-préfectures, à l'exception des zones où l'assistance alimentaire planifiée n'était pas prise en compte dans l'analyse antérieure. Dans ces zones particulières, l'assistance alimentaire planifiée pourra jouer un rôle de mitigation de la sévérité de l'insécurité alimentaire.

Un regain de conflit entre les groupes armés et la recrudescence des conflits intercommunautaires dans certaines sous-préfectures, et les déplacements des populations que cela génère, les effets perturbateurs des marchés en termes de prix des denrées alimentaires, les difficultés d'approvisionnement des marchés causées par les mesures de prévention du COVID-19, ainsi qu'une saison agricole en-dessous de la moyenne, sont les causes principales de la détérioration de la situation. Concernant la campagne agricole, la pluviométrie est en général moyenne, mais l'indice de végétation est légèrement déficitaire en raison de faibles pluies enregistrées entre Janvier et Février 2020. Il faut également noter les attaques saisonnières des ennemis des cultures, comme la chenille légionnaire et les sauterelles dont le traitement demeure insuffisant à la cause de la persistance du conflit qui limite l'accès aux champs et le manque des financements pour atténuer les dégâts.

Republique Centrafricaine: Situation projetée d'insécurité alimentaire aiguë | Mai à Aout 2020



Facteurs déterminants



Conflits et déplacements

Un regain des conflits entre groupes armés et la persistance des conflits intercommunautaires dans certaines sous-préfectures (Biraou, Bria, Kaga-Bandoro et Ndélé) a entraîné des mouvements des populations importants depuis janvier 2020. Les populations civiles sont les principales victimes des tensions et violences dans l'un des contextes les plus dangereux au monde pour les humanitaires. Plusieurs sources dont OCHA et ACTED par exemple, ont rapporté plusieurs incidents sécuritaires touchant principalement les populations civiles et les humanitaires entre Janvier et Mars 2020. La Commission des Mouvements des Populations estime que le nombre des personnes déplacées internes en RCA en février 2020 est de 702,348 personnes (CMP février 2020) incluant 235,019 personnes sur des sites des déplacés internes et 467, 329 personnes dans les familles d'accueil.



Faible production agricole

Les résultats définitifs de la campagne 2019/2020 montrent de faibles productions pour les cultures vivrières, surtout pour le cas du manioc qui a souffert des problèmes phytosanitaires, ainsi que pour les cultures de rente comme l'arachide et le sésame, causée par des déficits pluviométriques qui ont touché l'ensemble du territoire Centrafricain. A ce déficit s'ajoutent les effets d'inondations et d'autres aléas saisonniers qui ont généré une dégradation des conditions de production dans une majeure partie des zones de bas-fonds qui fournissait du riz et du maïs, et détruit des récoltes en stade de maturation avancée. Enfin, les conflits armés continuent de contraindre de nombreuses familles à abandonner des cultures.



Perturbations des marchés du au COVID-19

Deux semaines après la fermeture partielle des frontières des pays voisins, principalement celles du Cameroun et de la RDC, les prix des denrées alimentaires importées enregistrent des hausses allant de 3 % à 50% sur Bangui et trois semaines après la fermeture des frontières, les mêmes tendances haussières ont été observées sur les prix des produits locaux qui étaient relativement stable la semaine qui a suivi la fermeture de frontières. Les grossistes soulignent une rupture des stocks de riz, farine, l'huile, savon et détergent dans le pays.

Assistance alimentaire

Dans les localités comme Bria (Haute-Kotto), Kaga-Bandoro (Nana-Gribizi), Bambari (Ouaka), Kouï (Ouham Pendé), Zémio et Obo (Haut-Mbomou), Ndélé (Bamingui-Bangouora) où le nombre des personnes déplacées internes est très élevé, l'assistance alimentaire joue un rôle prépondérant pour la survie des populations. Biraou (Vakaga) s'est récemment ajoutée à cette liste. Dans ces localités, plus de 25% des ménages reçoivent de l'assistance alimentaire sous forme de vivres ou de coupons alimentaires fournissant aux bénéficiaires, au moins 50% de leurs besoins journaliers en calories. Même dans les localités comme Bangassou, Alindao, Amada-gaza, Baoro, Carnot, Grimari où la population déplacée est moins importante, l'assistance alimentaire en faveur des populations les plus vulnérables joue un rôle de mitigation de l'insécurité alimentaire. Les personnes ciblées par cette assistance sont essentiellement les personnes déplacées internes sur sites (pour toutes les zones à haute concentration de déplacés), les déplacés internes vivant en familles d'accueils, les populations hôtes ainsi que les retournés notamment dans les sous-préfectures de Nola, Bouar, Bria, Kaga-Bandoro et Bozoum. Malgré la planification pour la période de soudure, les défis de diverses natures notamment sécuritaires, logistiques dans certaines zones à forte concentration de déplacés internes et les difficultés de financement des activités constituent un réel goulot d'étranglement pour la délivrance de l'assistance alimentaire. **L'évolution de la pandémie du COVID-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation amplifieront les besoins en particulier dans les zones urbaines comme Bangui. L'assistance alimentaire planifiée pour la période de l'analyse ne prend pas en compte cette augmentation probable des besoins liés au COVID-19.**



COVID-19 Impact

Les mesures de restriction visant à limiter la propagation du COVID-19 mises en place par le gouvernement de la RCA, et par les pays voisins en particulier le Cameroun et la République Démocratique du Congo, affectent les flux et les prix des biens alimentaires et non alimentaires.

- Allongement de 2 semaines en moyenne des délais de livraisons des marchandises et augmentation des coûts du transport. Le ralentissement des flux de marchandises au niveau de la frontière avec le Cameroun et les goulots d'étranglement sur les flux logistiques sont à l'origine de pénuries de certaines denrées alimentaires à Bangui ;
- Les grossistes soulignent une rupture des stocks de riz, farine, l'huile, savon et détergent dans le pays. Les mesures mises en place au niveau de la frontière ont entraîné le retrait de certains importateurs disposant de faibles capacités. Les prix de gros et de détail des produits importés ont enregistré des hausses assez substantielles sur tous les marchés ;
- Hausse des prix des produits importés et locaux au niveau des marchés locaux. Cette hausse serait amplifiée par le comportement spéculatif de certains commerçants détaillants. L'impact de COVID-19 sur les prix touche non seulement la capitale Bangui mais aussi les provinces de la Centrafrique. En plus, les restrictions de déplacement entre Bangui et les provinces amplifieront la baisse de la disponibilité des produits de première nécessité et la hausse des prix des denrées alimentaires locales. Selon les données de suivi des marchés, entre février et mars, les prix des produits alimentaires enregistrent une hausse dans la quasi-totalité des préfectures. Suite à l'application des mesures de distanciation sociale, le coût de transport urbain a connu une augmentation quel que soit les axes sur Bangui, Bimbo et Begoua allant de 60% (Bus) à 67% (Taxi).

L'impact indirect de COVID-19 s'est mesuré pour plusieurs marchés avec l'augmentation en mars par rapport à janvier du prix du manioc à Boali (67%), Yaloké, Batangafo (33%), Bouar (25%), Berberati (25%), Bimbo (17%) et Bégoua (17%). Une baisse des disponibilités céréalières est également observée sur les marchés de Biraou, Bambari, Obo et Obo en raison, entre autres, de la situation sécuritaire, aux perturbations des flux d'approvisionnement et à la taxation illégale des commerçants, des transporteurs ainsi que la population civile. Ces prix vont continuer d'augmenter les prochaines semaines et posera un risque d'un accès réduit aux marchés, et une baisse du pouvoir d'achat des plus pauvres et ménages vulnérables du pays. **COVID-19 va non seulement impacter les approvisionnements de semences, mais aussi l'accompagnement technique des producteurs. Surtout quand on sait que, dans un contexte de fermeture de frontières, les disponibilités locales seront davantage sollicitées.**

Recommandations pour l'action

La pandémie du COVID-19 devrait avoir des conséquences dramatiques sur l'économie et les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Pour soutenir les populations qui en seraient affectées, ainsi que l'ensemble de populations en IPC Phase 3+ (Crise et Urgence), il est recommandé :

- Mettre en place des actions urgentes ciblées par région/zone pour faciliter leur accès aux biens alimentaires et protéger leurs moyens d'existence ;
- Assurer une assistance alimentaire/humanitaire immédiate pour accompagner les couches de populations les plus vulnérables et les personnes à besoin spécifique (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitant et personnes de 3e âge), en priorité, dans les zones à accès difficile aux marchés ;
- Mettre en place des mesures de prévention et de lutte contre la maladie du Covid-19 qui pourrait limiter les activités productives ainsi que l'accès à la nourriture, et dégrader les moyens d'existence surtout en période de soudure dans les localités en phase de Crise/Urgence ;
- Améliorer l'utilisation alimentaire et son impact dans la nutrition en facilitant l'accès des populations à des sources d'eau potable, à travers la réhabilitation et la construction des forages dans les zones où le taux d'accès à l'eau potable demeure faible et une intensification de la sensibilisation à l'hygiène et assainissement, auprès des ménages des zones à accès difficile.